

Juin 2009

N°37

# LIG' EN BREF



La feuille d'information des adhérents et des associations affiliées à la :

Ligue de l'Enseignement – Fédération des Œuvres Laiques de Lot et Garonne

## Le site du mois :

<http://cpca.asso.org>

Créée en 1992, la CPCA est une association déclarée depuis novembre 1999. elle est un lieu d'interlocution politique indépendant qui travaille à une reconnaissance des valeurs et intérêts du monde associatif. Sur son site vous y découvrirez l'ensemble des campagnes actuelles comme « que serait l'Europe sans les associations? » ainsi que les campagnes permanentes. On compte une CPCA par région et vous pourrez d'ailleurs visiter les sites de chacune à travers [cpca.asso.org](http://cpca.asso.org). Si vous le souhaitez vous avez la possibilité de commander des publications de la CPCA comme les collections sur la vie associative, etc.



## Dans ce numéro :

La Ronde de l'USEP 1994-2009	2
Multirando UFOLEP et après-midi multisports	2
What is Laicity?	2
Le DUDVA	3
Vous utilisez de la musique lors de vos manifestations occasionnelles?	3
La place du dialogue civil en Europe	3
Les Archers du Tsar	4
Amicale Laïque de Ste Colombe en Brulhois	4
Calendrier	4
Agenda 21	4

## Des mesures pour la vie associative ?

Le Ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire, Eric Besson, a signé ce week-end l'attribution du marché des centres de rétention administratifs des étrangers à six organismes sans attendre la décision du Tribunal administratif qui avait suspendu l'appel d'offre. Une décision qui a provoqué une vive polémique entre la Cimade, et le Ministre de l'immigration, lequel a déclaré sur France Inter [1] : « C'est quand même une conception assez particulière de mordre et de cracher en permanence sur la main qui vous nourrit. »

Au-delà du contexte de cet événement situé sur le terrain sensible de la politique publique d'immigration, cette affaire révèle au grand jour un climat d'incertitudes et de préoccupations sur les relations contractuelles entre associations et pouvoirs publics (Etat ou collectivités territoriales). Ainsi, le passage de plus en plus constaté par les associations du financement public d'un projet associatif d'intérêt général au financement d'une prestation pour le compte de l'autorité publique est souvent perçu comme le choix d'une remise en cause de l'indépendance des associations des secteurs concernés, dans leurs méthodes d'interventions comme dans leur fonction d'interpellation.

La CPCA (Conférence Permanente des Coordinations Associatives), instance de représentation du mouvement associatif organisé en France, tient à rappeler à cette occasion les principes fondamentaux, contenus dans la Charte des engagements réciproques [2], concernant les relations contractuelles associations – pouvoirs publics :

**Droit d'interpellation** : Il n'est nullement indiqué dans cette Charte que le soutien des pouvoirs publics à un projet d'intérêt général ait pour conséquence le bâillonnement des associations.

**Initiative citoyenne** : Les citoyens organisés sous statut associatif formulent un projet d'intérêt général aux pouvoirs publics, qui décident ou non de le financer au regard de l'adéquation du projet aux politiques publiques ; à l'inverse, la commande publique se définit par une demande des pouvoirs publics mise en œuvre par un prestataire indépendamment de son projet ou de son statut.

**Une efficacité plébiscitée** : Le partenariat entre associations et pouvoirs publics sur la base de la subvention a clairement permis l'élaboration et la mise en œuvre de très nombreuses actions publiques d'intérêt général depuis plus de 50 ans (action sociale, environnement, éducation, etc.). Les Françaises et les Français interrogés sur ce partenariat plébiscitent les missions de service public réalisées par les associations dans notre pays et demandent plus encore d'interventions associatives [3].

**Une transparence réelle, évaluée** : Les modalités réglementaires de subventionnement ont été maintes fois réformées depuis dix ans et aboutissent aujourd'hui à un contrôle très strict de l'usage des fonds publics (plus de 70 contrôles recensés) et de l'évaluation de ceux-ci au regard d'indicateurs de performance.

Conformément à l'annonce du Président de la République [4], la CPCA à laquelle la Ligue de l'enseignement s'associe, souhaite que la deuxième conférence nationale de la vie associative ait lieu cette année pour qu'une nouvelle étape des relations contractuelles pouvoirs publics – associations soit actée, respectueuse des légitimités de chacun

Communication CPCA

1 Journal de 13h sur France Inter du 11 mai 2009

2 Signée le 1<sup>er</sup> juillet 2001 entre la CPCA et le Premier Ministre.

3 Cf. sondage 2008 CSA – Crédit coopératif

4 Réunion avec la CPCA du 4 avril 2008

## La Ronde de l'USEP—1994-2009.



Année Anniversaire de la Ronde Cyclotouriste USEP de Lot et Garonne !! Et oui!! 15 ans déjà que l'USEP, ses élus et ses bénévoles, permet, chaque année, à des centaines d'enfants des écoles élémentaires publiques et des établissements spécialisés de découvrir le département d'une façon on ne peut plus originale, sportive et collective!!! A vélo!

6 jours pour parcourir pas moins de 250 km, encadrés par des

adultes agréés, volontaires et bénévoles. Des enseignants, éducateurs, parents, retraités, qui donnent de leur temps pour permettre aux écoliers usépiens de vivre une semaine d'aventure. L'immense peloton ainsi formé traverse plusieurs dizaines de villes et villages qui, très souvent, accueillent chaleureusement les sportifs pour une pause ravitaillement bien méritée! La caravane des véhicules chargés de la maintenance mécanique, de l'intendance et de la sécurité assure quant à elle la bonne organisation de la manifestation. Sans oublier la Gen-

darmerie Nationale qui apporte depuis toujours son soutien en mettant à disposition de l'USEP 3 motards présents chaque jour tout au long des étapes. 15 ans que cela dure! Chaque année attendue avec impatience, la Ronde, en 2009 verra pédaler les enfants des écoles USEP d'Allemans du Dropt, Saint Astier de Duras, Seyches, Pardailan, Villeneuve sur Lot école Luflade, Marmande école Beysac, Tonneins école Jean Macé, Cocumont, Bon Rencontre IME Lalande et l'école de Plan de Clavel des Bouches du Rhône. Cette édition Anniversaire se

déroulera du 22 au 27 juin 2009. Les participants dormiront chaque nuit au lycée Val de Garonne de Marmande, précieux partenaire depuis plusieurs années. Des temps culturels compléteront la partie sportive cycliste: danses traditionnelles avec l'association ATP, soirée de Gala créée par les enfants, et bien entendu, une soirée singulière pour célébrer l'Anniversaire de la Ronde et remercier tous les USEPIENS qui la font vivre!!!

## Multirando UFOLEP et après-midi Multi-Sports

Afin de valoriser et promouvoir l'aspect « Sport pour Tous » qui fait sa particularité, l'UFOLEP Lot et Garonne, en partenariat avec la mairie de Casteljaloux, organise la Multirando Pour Tous, le dimanche 7 juin, au départ du lac de Clarens à Casteljaloux, suivie d'un après-midi multi-sports.

Plus que la Multirando bien connue et reconnue depuis 15 éditions, l'UFOLEP souhaite organiser des manifestations regroupant plusieurs activités au départ et autour d'un même site. Cette manifestation est ouverte à tous, jeunes et moins jeunes, licenciés ou non. L'UFOLEP 47 pourra s'appuyer sur le dynamisme de nombreuses associations locales pour faire découvrir et pratiquer de nombreuses pratiques (le CS Casteljalousain, l'AL Casteljaloux, les flèches des archers des portes de Gascogne, Gaujac, Trèfle Garonnais de Ste Bazeille, le Centre

Equestre de Casteljaloux...)

Cette journée a lieu pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive au départ du lac de Clarens, à Casteljaloux. Elle se déroulera en deux temps. Sept circuits de randonnée balisés et sécurisés seront proposés le matin afin de permettre à chacun de choisir son activité selon son niveau et ses envies. Tous les participants de cette journée trouveront l'occasion d'allier découverte de la nature et du patrimoine de la forêt Landaise en profitant d'un moment convivial. Sur le circuit pédestre de 6 km, l'association des « amis de Casteljaloux » proposera une visite commentée de la ville aux personnes qui le souhaitent. **Les jeunes enfants pourront être accompagnés sur les circuits pédestres et sur le circuit VTT 15 km par les animateurs de l'USEP.**

Les inscriptions aux randonnées se feront sur place dès 8h30 et

jusqu'à 10h00.

Cette journée verra aussi la réalisation de la dernière manche du challenge Kid Bike qui permettra aux jeunes vététistes de se rencontrer sur différents ateliers proposés (mini cross, grand 8, atelier mécanique, trial, escargot) autour du lac à partir de 9h30. Lors de cette manifestation une grande diversité de sports de nature praticables en famille sera proposée. Différentes dispositions concrètes seront prises dans le cadre d'un ambitieux projet autour de la pratique sportive et du développement durable (tri des déchets, impression des tracts et affiches sur du papier certifié PEFC, usage de gobelets consignés, café issu du commerce équitable et produits locaux de qualité pour des ravitaillements copieux, etc).

Des ateliers d'initiation à des pratiques sportives originales et

ludiques seront proposés gratuitement l'après-midi (à partir de 14h) en VTT trial, tir à l'arc, canoë, beach-soccer, beach-rugby, speedminton (forme de pratique dérivée du badminton adaptée pour l'extérieur) et poney. Les ateliers quad et accrobranche (-1,30m) seront proposés pour un montant de 2€. Un tarif réduit sera aussi proposé pour l'accrobranche (+1,30): 15€ au lieu de 17€.

L'occasion de partager une journée très agréable de détente en famille dans le cadre magnifique qu'offre lac de Clarens.



## What is laïcité ???

Catherine Kintzler est professeur de philosophie à l'Université de Lille-III. Elle est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la laïcité, dont "Qu'est-ce que la laïcité ?" (Editions philosophiques Vrin, 2007). Elle tient un blog très dense sur le sujet ([www.mesetulle.net](http://www.mesetulle.net)) Elle a effectué en novembre 2008 un séjour à l'Université de Princeton et, outre les rencontres et séances de travail multiples, elle a donné une conférence en anglais sur la laïcité, à l'invitation conjointe du Council of the Hu-

manities et du Democracy on Human Values Project.

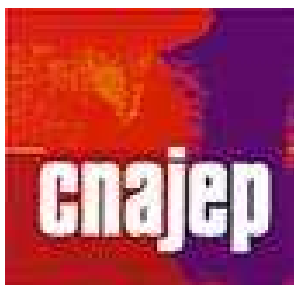
Ce texte est une excellente introduction, rédigée en anglais. Charles Conte, qui anime le site internet [www.laicite-laligue.org](http://www.laicite-laligue.org), lui ayant fait remarquer récemment qu'on dispose de peu de textes en anglais sur l'évolution théorique récente du concept de "laïcité à la française", il a semblé intéressant de mettre en ligne celui-ci tel qu'il a été prononcé. Vous pouvez le voir ou le diffuser, avec l'aimable autorisa-

tion de madame Kintzler, en suivant le lien <http://www.laicite-laligue.org/>

A l'heure où l'on vote pour les élections européennes il semble intéressant de pouvoir disposer d'un tel outil, car si nous sommes persuadés que la laïcité est un facteur majeur du vivre ensemble républicain, dans une société non communautarisée, nous devons savoir expliquer à la fois ses fondements et les valeurs qu'elle véhicule pour mieux les faire reconnaître.



## Le DUDVA (Diplôme Universitaire de Développement de la Vie Associative)



Le Diplôme Universitaire de Développement de la Vie Associative (DUDVA) est un diplôme universitaire en cours de création, de l'IUT Michel de Montaigne Bordeaux III. Son volume horaire total sera de 300 heures. Le projet a été pensé et conçu pour le milieu associatif,

prioritairement au public universitaire. Il concerne aussi bien les salariés des associations que les bénévoles. En matière d'origine géographique l'hypothèse va d'un public de proximité (Bordeaux, CUB...) à un public régional. Les calendriers des cours proposés influenceront nécessairement sur l'attractivité pour les divers publics visés.

L'obtention du DUDVA s'effectuera par capitalisation de sept certificats ; soit un certificat de 30 heures d'initiation à la vie associative (niveau 1), trois certificats de perfectionnement de 30 heures, soit 90 heures au total (niveau 2), et trois certificats de spécialisation de 30, 60,

et 90 heures, soit 180 heures au total (niveau 3).

Ces certificats s'articulent autour de trois thématiques : le contexte associatif, le projet associatif et le management associatif. La validation de l'ensemble des certificats permettra d'obtenir le DUDVA, l'obtention des certificats de chaque niveau constituant un pré-requis pour le niveau suivant. Chaque certificat sera éligible, dans des conditions à préciser, à la VAP (validation des acquis professionnels), et à la VAE (Validation des acquis de l'expérience). Le coût total de la formation, sur la base d'une quinzaine de stagiaires par session seraient de l'ordre de 2500 € pour l'ensemble du dispositif 8.33 €/heure).

En matière de calendrier de formation pour 2009/2010, celui ci est encore à l'étude, avec plusieurs options possibles : le samedi (6 heures par journée sur 15 samedis), en soirée (3 heures de 17h00 à 20h00 sur 30 soirées, en journées bloquées (15 heures sur deux jours en 6 regroupements) le tout sur une durée de 6 à 7 mois.

Pour tout renseignement, Sophie Dargelos au CRAJEP Aquitaine : [cra-jep.aquitaine@wanadoo.fr](mailto:cra-jep.aquitaine@wanadoo.fr)

## Vous utilisez de la musique lors de vos manifestations occasionnelles ?

Lorsque vous organisez un événement avec de la musique, enregistrée les artistes interprètes et les producteurs de disques ont droit à une rémunération quel que soit le moyen utilisé (lecteurs de disques, de CD, de cassettes, de bandes magnétiques..). Ce droit distinct des droits des auteurs est appelé « rémunération équitable ». Il est géré par la SPRÉ (Société civile pour la perception de la rémunération équitable). Cette rémunération est fixée à 18 % du montant des droits d'auteur dus à la SACEM, avec un minimum annuel de 27,44 € HT. Si vous faites appel exclusivement aux prestations d'un orchestre, de

musiciens ou d'artistes interprètes (musique vivante), vous n'avez pas à payer la rémunération équitable.

En tant qu'association affiliée à la Ligue, vous bénéficiez automatiquement d'une réduction de 12,50 % sur le montant de la rémunération équitable. Afin d'éviter des démarches supplémentaires, la SPRÉ a chargé la SACEM du recouvrement de la rémunération équitable. Vous recevrez simultanément la facture de la SACEM pour les droits d'auteur et celle de la SPRE pour la rémunération équitable. Cette rémunération équitable est également due pour toute autre

utilisation de musique enregistrée (cours de danse classique et moderne, aérobic, gymnastique volontaire...).

Attention ce document est obligatoire, et constitue la preuve, pour la SACD et la SACEM de votre affiliation à la Ligue. Il doit être authentifié par la fédération départementale de la Ligue. Titulaire du visa, votre association bénéficiera de tous les avantages liés aux protocoles d'accord SACD/Ligue et SACEM/Ligue. Le visa doit être présenté aux délégués de la SACD et de la SACEM. Il est en vente auprès de la mission vie associative du siège de la fédération

dès à présent pour la prochaine saison 2009/2010, au prix de 10€. Pour tout renseignement [vieassociative@laligue-fo147.org](mailto:vieassociative@laligue-fo147.org)



## La place du dialogue civil en Europe



Le débat « l'Europe et les associations ? » qui s'est déroulé lundi 25 mai devant 50 personnes environ de tous horizons, est survenu après que le conseil d'administration de la CPCA (Commission permanente des coordinations associatives) se soit tenu à Bruxelles le 30 avril 2009, au Comité économique et sociale européen (CESE).

Les enjeux du dialogue civil apparaissent clairement aujourd'hui alors que l'Europe ne sus-

cite pas ou plus l'adhésion des européens. Elle constitue pourtant un espace politique démocratique majeur pour l'avenir des populations. Le paradigme de la construction européenne n'est plus celui de la paix entre les peuples par la seule construction d'un grand marché unique, il donne donc toute sa force et sa valeur à une réelle participation citoyenne dans la construction du projet européen au XXIème siècle.

La place des organisations sociales, issues du monde du travail, est toujours aussi décisive dans la construction européenne. Pour autant, à côté de la démocratie représentative, de

la démocratie sociale, le nouveau projet européen doit relever également de la participation citoyenne notamment dans le cadre des associations organisées. C'est pourquoi la CPCA, instance de représentation du mouvement associatif organisé en France, s'est mobilisée pour présenter un Manifeste dans le cadre de sa campagne "Que serait l'Europe sans les associations ?". Ce manifeste a été diffusé aux candidats aux élections européennes de juin prochain, il se développe en 7 points : 1. Une charte de la société civile ; 2. La participation de la société civile dans le dialogue civil européen ; 3. Le statut de

l'association européenne ; 4. Le bénévolat, creuset de la citoyenneté européenne ; 5. Pour une directive sur les SSIG ; 6. Le financement des associations ; 7. L'Europe responsable et solidaire.

Pour télécharger l'intégralité du manifeste : <http://www.queseraitleuropeanslesassociations.org/>

## Les Archers du Tsar



Dix ans déjà que les Archers du Tsar accueillent à Thézac, village de 180 habitants situé entre Tournon d'Agenais et Fumel, enfants et adultes des communes environnantes pour leur faire découvrir la pratique d'un sport alliant l'adresse et le jeu.

Après les avoir emmenés vers maintes compétitions inter-clubs et participations aux championnats de France, c'est toujours animé du même feu de ses flèches que l'équipe des Archers du Tsar, composée de 3 animateurs, repart chaque saison pour se consacrer à l'initiation et au perfectionnement des adultes et des enfants à partir de 7 ans chaque mardi de 18h30 à 19h30.

Et une nouveauté cette année, avec les jeunes de l'IME de Vire sur Lot (Institut Médicalisé d'Education) : chaque mercredi matin, accompagnés d'une éducatrice psychologue, ils viennent appréhender un environnement différent, découvrir et pratiquer une activité qui exige beaucoup de concentration au regard du handicap de chacun.

Le Tir à l'Arc, un Sport pour Tous qui prend vraiment son sens à Thézac !

Contacteur Joël Migot, président des Archers du Tsar  
06 74 96 68 59  
courriel : [migot.joel@club-internet.fr](mailto:migot.joel@club-internet.fr)



## L'Amicale Laïque de Ste Colombe en Brulhois



L'Amicale Laïque de Ste Colombe en Brulhois développe 2 activités sportives :

- La gym d'entretien: tous les mercredis soir de 19h à 20h
- La randonnée: tous les mercredis matin de 9h à 11h environ suivant les chemins, tous les premiers dimanche du mois même heure même endroit et tous les

troisième dimanche du mois pour une randonnée à la journée

Pour ces activités efficacité, convivialité et bonne humeur sont réunies .

Une fois par an l'Amicale Laïque organise une Brocante Vide Grenier , qui cette année s'est déroulée le 6 Mai. Elle a rassemblé une centaine d'exposants et le village était rempli de chineurs sous un beau soleil! Une fois de plus une réussite.

Le Samedi 06 Juin à 21h, l'Amicale organise avec le Western Danse de Roquefort un Bal Country à la Salle des Fêtes. Ambiance assurée par les pratiquants des clubs voisins et découvert pour tous avec initiation au son du grand ouest américain.

Renseignements et Contacts:  
<http://amicalelaiquedestecolombe.blogspot.com/>



la ligue de  
l'enseignement  
un avenir par l'éducation populaire

Heures d'ouverture:  
Du lundi au jeudi: 9h-12h30 / 14h-18h  
Vendredi: 9h-12h30 / 13h30-17h

La feuille d'information des adhérents et des associations affiliées à la : LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT  
Fédération des Œuvres Laïques –108 rue Fumadelles - BP 60179–47005 AGEN CEDEX

Téléphone : 05 53 77 05 31 Télécopie : 05 53 77 05 37 Mail : [contact@laligue-fol47.org](mailto:contact@laligue-fol47.org)

- <http://www.laligue-fol47.org> -

## Le Calendrier du mois

### 07 Juin

Élections Européennes  
Renseignements: [elections-europeennes.org](http://elections-europeennes.org)

### 07 Juin - Casteljaloux - 8h30

Multirando UFOLEP et après-midi multisports  
Renseignements: 05.53.77.05.34

### 09 Juin - Agen - FOL47 (toute la journée)

Bilan départemental du programme « Lire et Faire Lire » (avec formation le matin)

### 10 Juin - Agen

Assises départementales de l'EEDD  
Renseignements: [MJBouche@cg47.fr](mailto:MJBouche@cg47.fr)

### 21 Juin - Duras - 9h00

La Ronde du Pruneau - randonnée pédestre et VTT  
Renseignements: 06.07.96.62.85

### Du 22 au 27 Juin

15ème édition de la ronde USEP  
Renseignements: 05.53.77.05.34

### 28 Juin - Castelnaud/Gupie- 8h00

Rando des 6 Clochers - Randonnée pédestre  
Renseignements: 05.53.94.23.71



Le 10 juin aura lieu à Agen les assises départementales de l'EEDD (Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable). Cette journée sera consacrée à poursuivre l'élaboration collégiale d'un projet départementale cohérent en matière d'EEDD. A la fois Tous Acteurs et Tous Publics, vous pouvez contacter Marjorie Boucheyrou, chef du service Développement Durable au Conseil Général pour participer, ensemble, à ces assises. Contact CG : [MJBouche@CG47.fr](mailto:MJBouche@CG47.fr)